Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 04/01/2024

HENRI RAFFIN rappelle SAUCISSE SECHE DROITE AUX NOISETTES 200G



- Noms des modèles ou références concernés : **Saucisse sèche droite aux noisettes 200g Le Galibier**
- Marque : **LE GALIBIER**
- **GTIN 3375220203423 Lot 331292020 Date de durabilité minimale 07/01/2024**
- Conditionnements : **Conditionnement sous sachet transparent avec étiquette commerciale**
- Date début/Fin de commercialisation : **depuis le 29/11/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **FR 73.215.001 CE**
- Informations complémentaires : **Le numéro de lot et la DDM sont indiqués à l'encre sur l'emballage plastique**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **AUCHAN - CARREFOUR - LECLERC - SYSTEME U - CASINO - INTERMARCHE - CABESTO**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence possible de morceaux de verre dans le produit.**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 3 février 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0479255044**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre